

Manifestons de Bastille à République ! Luttons pour mettre fin aux violences faites aux femmes !

Les femmes sont les premières victimes

- **des violences conjugales** : en France, en 2015, 122 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint, 118 femmes sont décédées en 2014... et pourtant Jacqueline Sauvage reste en prison malgré sa grâce présidentielle partielle...
- **des violences sexistes** dans les médias, pubs...et au travail : les « blagues » soi-disant anodines au boulot installent un climat qui favorise le harcèlement sexuel,
- **des violences sexuelles** : viols (86 000 viols par an dont seulement 1,5% sont condamnés en France), harcèlement sexuel, (1/4 ont lieu au travail).
- **et de par le monde des milliers de femmes disparaissent ou sont tuées** : féminicide au Mexique, mais aussi en Argentine, en Inde, au Canada pour les femmes autochtones.... Elles sont victimes des guerres, ou de fondamentalismes religieux. Des femmes se soulèvent au Mexique ou encore récemment en Argentine : grève des femmes par le collectif « Ni una menos » = « Pas une ne doit manquer » !

Nos luttes doivent s'intensifier contre les violences faites aux femmes

La reconnaissance de la prostitution comme violence faite aux femmes, les plans d'actions « violences », la ratification de la convention d'Istanbul, la loi sur le harcèlement sexuel, sa reconnaissance y compris dans la fonction publique sont des avancées..., **mais qui sont insuffisantes sans une réelle application, et sans vrais moyens budgétaires à la hauteur !**

Or avec les politiques d'austérité, les moyens financiers et matériels des associations qui accompagnent les femmes victimes de violences diminuent. Les textes restent souvent des vœux pieux et le tabou continue de primer. Il faut donc continuer à se battre !

On peut agir syndicalement contre les violences faites aux femmes

- lutter pour la transformation sociale passe aussi par une lutte pour une société sans violences sexistes, racistes, ou LGBT-phobes...
- des mesures spécifiques contre les violences doivent être revendiquées dans les accords égalité professionnelle (privés ou publics),
- les instances représentatives, et particulièrement les CHSCT, doivent être saisies de toute situation de violence et être acteurs de leur prévention
- la prise en charge des violences conjugales est un sujet syndical : ces violences peuvent être détectées sur le lieu de travail (trace de coups, absences, retards répétés...) et ont évidemment des conséquences sur leur carrière (sanction des absences, des retards, de qualité du travail..).

Mobilisons nous pour que l'impunité, le silence et les tabous cessent !

**Manifestation à 18h30 de Bastille à République
et nous resterons Debout à l'arrivée !!**